

FCPE – Tour d’Auvergne – Compte rendu du lundi 1<sup>er</sup> juin 2015  
Objet : conseil d’école maternelle – 3<sup>ème</sup> trimestre

Thèmes	Synthèse des débats	Conclusion / Suites à donner
<p><b>Tour de table</b></p> <p>Directrice</p> <p>Enseignants</p> <p>Représentante mairie</p> <p>RPE</p> <p>Invités</p> <p><b>Interventions des invités</b></p> <p>Association <i>Lire et faire lire</i></p>	<p>Mme Evelyne Bouchouicha.</p> <p>L’équipe enseignante.</p> <p>Mme Bernadette Samama.</p> <p>Mmes Sylvie Né, Sylvie Chapoy, Bouchra Elabdi, Eva Rodriguez, Dalila Abderrezak, Christine Brune, Nathalie Marlin et Audrey Fonfria et MM. François Decaen et Saadi Naït-Chalal.</p> <p>Mme Aurora Nardy, responsable centre de loisirs.</p> <p>M. Isham Benachliou, adjoint à la responsable centre de loisirs.</p> <p>Mme Chantal Chauvineau, intervenante bénévole de l’association <i>Lire et faire lire</i></p> <p>Mmes Sandy Lang et Cathy Arnaud du programme de <i>Réussite éducative</i> de Colombes.</p> <hr/> <p>Mme Chauvineau : intervenante bénévole depuis environ 2009.</p> <p>Personnes à partir de 50 ans pour faire la lecture aux enfants.</p> <p>Intervention le matin, environ 30 minutes, par groupes de 5 à 6 enfants. Echange avec les élèves, lecture, puis retour sur l’histoire pour la re-raconter.</p> <p>Classe concernée : moyenne section de Catherine Le Guyader. En classe, l’enseignante demande aux enfants de raconter l’histoire aux autres (tous les groupes travaillent sur la même histoire).</p> <p>Constat : les interprétations sont différentes selon les groupes. À la fin, elle lit l’histoire à toute la classe en même temps.</p>	<p>Intervention bénévole dans une classe de MS autour de la lecture.</p> <p>Pour en savoir plus : <a href="http://www.lireetfairelire.org/">http://www.lireetfairelire.org/</a></p>

Thèmes	Synthèse des débats	Conclusion / Suites à donner
<p data-bbox="188 140 441 169"><i>Réussite éducative</i></p> <p data-bbox="129 879 441 975"><b>1/ Vie de l'école</b> <b>Bilan de l'année</b></p>	<p data-bbox="465 140 1659 858"> Organisme de la mairie, avec le centre social.  Psychologue, éducateurs spécialisés, conseillères en économie sociale et familiale.  Accompagnement des familles sur des questions de tout ordre, autour des enfants de 2 à 16 ans. 300 familles ont été suivies l'année dernière.  Procédure d'intervention : la famille appelle, un rendez-vous est fixé. Les personnes de la famille posent leurs questions. Ensuite, en commissions, un référent de parcours est désigné en fonction des questions posées. Puis, la famille, reçue avec l'enfant, est accompagnée dans ses démarches pour solutionner ses problèmes.  Des ateliers sont également proposés : « jeux » (règles du jeu et règles de vie collective), « conte », « jeux de rôles », « philo » pour les enfants à partir du collège...  Les bureaux se situent désormais au 22 rue Aragon. C'est assez éloigné de l'école. Cependant, des entretiens d'accueil « mobile » sont possibles dans les écoles si l'équipe éducative a repéré une famille avec un problème.  19 écoles sont concernées, ce qui est très lourd.  La possibilité de faire des café-thé le matin devant l'école pour présenter le programme est discutée (déjà réalisé les années précédentes). Les RPE proposent de faire un relai de l'info 1 à 2 semaines avant, afin que les personnes intéressées puissent se rendre disponibles pour y participer. </p> <hr/> <p data-bbox="465 938 1644 1441"> Difficile pour l'équipe enseignante :  Changement des rythmes =&gt; perte de repères pour les enfants mais aussi les familles.  Non remplacement d'enseignants absents =&gt; classes surchargées.  Absence d'ATSEM et agents techniques =&gt; non remplacés.  C'est trop souvent la directrice qui palie à ses absences, au détriment de ses propres fonctions !!!  Pour les ATSEM, priorité aux classes de toute petite et petites sections.  Problèmes mis en avant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- disparition des anciens « agents volants » (affectés dans les écoles en fonction des besoins), création de différents statuts (ATSEM, ATSEM polyvalents, agents techniques). Désormais, les personnels sont remplacés en fonction des priorités et surtout de la durée de l'absence.</li> </ul> </p>	<p data-bbox="1697 240 2130 336">Soutien aux familles d'enfants de 2 à 16 ans autour de problématiques variées.</p> <p data-bbox="1697 608 2130 703">Relayer l'info auprès des parents, présenter le dispositif (plaquette en annexe)</p> <p data-bbox="1742 975 2130 1222"> Année difficile = <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adaptation difficile aux nouveaux rythmes</li> <li>- Absences des personnels enseignants et mairie non remplacées</li> </ul> </p>

Thèmes	Synthèse des débats	Conclusion / Suites à donner
Retards	<p>- horaires de travail : pas de concertation en amont avec les écoles pour les définir en fonction des besoins réels.</p> <p><b>Enseignants</b> : pourquoi n'y a-t-il jamais d'ATSEM ou leur responsable en CE ? Les problèmes liés à leurs absences, horaires, statuts sont pourtant évoqués à chaque fois.</p> <p>Les personnes présentes sont d'accord.</p> <p><b>Mme Nardy</b> : Réunion de bilan avec le responsable des agents en juin. Pour le moment, pas de changement prévu. Elle précise également que le mercredi après-midi et le vendredi après-midi il n'y a pas d'ATSEM présente sur la structure, seulement le référent cantine et des agents techniques.</p> <hr/> <p>Augmentation significative des retards le matin et le soir, voire des absences non justifiées le matin.</p> <p>C'est un manque de respect par rapport à l'équipe enseignante et au personnel du centre de loisirs. De plus, cela perturbe le fonctionnement de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le matin, les arrivées successives dans la classe après 9h, début de l'enseignement, obligent à interrompre les ateliers en cours. De plus, l'élève en retard est souvent gêné vis-à-vis de ses camarades.</li> <li>- Le soir les enseignants sont obligés d'attendre dans les classes les parents retardataires au détriment des enfants qui restent à l'accueil du soir.</li> </ul> <p>Question RPE : n'est-il pas possible dans ces cas-là de laisser l'enfant au personnel du centre ?</p> <p>Réponse d'Aurora Nardy : si l'enfant n'est pas inscrit aux temps périscolaires auprès de la mairie, cela pose un problème légal. De fait, l'inscription doit être vérifiée auprès de l'administration municipale ce qui prend du temps. Ces vérifications sont faites au détriment des autres élèves dont elle ne peut alors pas s'occuper.</p> <p>La possibilité de la fermeture de la grille à 9h05 ou 9h10 maximum est de nouveau abordée. Les RPE sont en majorité favorables à la mise en place d'une telle mesure.</p> <p>Mme Bouchouicha répond que cela n'est pas assez dissuasif. Les parents qui posent le plus de problème, de façon récurrente, ne sont pas sensibles à ça. Ils sonnent et déposent leurs enfants de toute façon. La directrice ne peut pas « laisser des enfants sur le trottoir ».</p> <p>Pour les retards de parents le soir après 18h30, cela mobilise 2 personnes (un adulte ne peut pas rester seul avec un enfant) qui ne peuvent rentrer chez elle !!!</p>	<p>Le système fonctionne <u>seulement</u> si aucune absence</p> <p>⇒ EMPECHE LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE</p> <p style="color: red;">Perturbent fortement le fonctionnement de l'école</p> <p>Communiquer vers les parents pour rappeler que le RI de l'école et celui des accueils de loisirs s'appliquent à tous.</p> <p>Rappeler les problèmes que cela engendre.</p>

Thèmes	Synthèse des débats	Conclusion / Suites à donner
<p>Toute Petite Section</p>	<p>Labellisée « accueil des moins de 3 ans ».</p> <p>Julie Dris a passé un entretien pour postuler sur ce poste labellisé.</p> <p>18 élèves cette année. L'IEJ souhaite un maximum de 15 pour 2015-2016.</p> <p>Emploi du temps particulier et adapté. Beaucoup de mobilité et de manipulation (ateliers effectués dans le dortoir en demi-classe).</p> <p>Beaucoup de bénéficiaires à passer par cette classe pour les petits parleurs et enfants non francophones : l'arrivée en Petite Section se fait avec de meilleures bases.</p> <p><b>Intervention RPE</b> = Sylvie Chapoy dont le fils est scolarisé en TPS tient à saluer la grande bienveillance de l'enseignante et de l'ATSEM envers les enfants. Bouchra Elabdi également.</p>	<p>Classe labellisée « accueil des moins de 3 ans »</p> <p>= poste pérennisé</p>
<p>Projet d'école</p>	<p>Non finalisé. Changement des programmes de maternelle à la rentrée 2015-2016, le projet d'école devra donc s'adapter.</p> <p><b>Intervention des enseignants</b> = le projet d'école est défini en amont mais ne correspond pas toujours aux besoins réels ou aux possibilités de réalisation. Par exemple, le soutien au langage oral n'est pas possible en classe de 25. Les APC sont un relais possible mais rallonge la journée. La perte du RASED est un vrai problème. Des maîtres spécialisés sont perdus chaque année. En 2014-2015 il n'y avait pas de maître G (spécialisé dans le comportement des élèves).</p> <p>La directrice signale que l'Education nationale n'a pas envoyé les nouveaux programmes. Elle les a cependant trouvés sur internet. Les enseignants n'auront pas de formation spéciale suite à ces changements, mais ces changements devront être mis en œuvre.</p>	<p>Changement des programmes en maternelle pour la rentrée</p> <p>⇒ Projet non finalisé</p> <p>Perte du RASED = problème</p>
<p>Fête du livre</p>	<p>Les ventes ont été bonnes. 330 € reversés à la caisse de l'école et 69€ de reliquat de l'année passée, soit environ 400 € de livres pour la bibliothèque.</p>	
<p>Classe découverte</p>	<p>Classe de GS, Angélique Nérestan. Lieu : Garchy dans la Nièvre (58).</p> <p>Hébergement : centre de la ville de Nanterre, loué par Colombes. Adapté.</p> <p>Encadrement : l'enseignante ; Isham Benachliou, animateur centre de loisirs ; une ATSEM.</p> <p>= 1 adulte pour 8 enfants. Un peu juste selon les accompagnateurs, mais cela a incité les enfants à l'autonomie.</p>	<p>Satisfaction des enfants, des encadrants, des parents.</p> <p>Incitation à l'autonomie.</p>



Thèmes	Synthèse des débats	Conclusion / Suites à donner
<p data-bbox="197 140 439 220"><b>Intervention Patrick Pochet</b></p> <p data-bbox="156 309 439 405"><b>2/ Travaux Visite des locaux</b></p> <p data-bbox="210 1034 439 1072"><b>32-34 Europe</b></p> <p data-bbox="107 1177 439 1299"><b>3/ Rôle et fonction des RPE au sein de l'école</b></p>	<p data-bbox="465 140 1626 271">Depuis environ 3 semaines, le chauffage a été coupé. Il fait 17°C dans le dortoir de sa classe. Il a demandé aux parents d'appeler la mairie. Les enfants toussent. Le chauffage ne sera pas remis vu la date. Les températures sont pourtant assez basses et ne permettent pas de laisser les enfants sans chauffage dans le dortoir.</p> <hr/> <p data-bbox="465 379 1599 612">Retour par les RPE sur la visite des locaux effectuée le 17 avril 2015 en présence de la directrice et de 3 adjoints au maire : M. Pique (Travaux, Bâtiment, Voirie, Assainissement, Commission d'appel d'offres), Mme leghmara (Affaires scolaires, Enfance, Centre de vacances, Centre de loisirs, Relations avec établissement du 2e degré) et Mme Samama (Famille - Petite enfance, Intergénérationnel), représentante de la municipalité dans notre conseil d'école.</p> <p data-bbox="465 635 1617 798">La 29 mai, Nathalie Marlin, RPE, a relancé la mairie par mail (en annexe au CR). Elle a récapitulé les besoins listés lors de la visite. A ce jour, elle n'a reçu aucune réponse. Elle souligne que les RPE sont conscients que les gros travaux ne peuvent avoir lieu dès à présent. Cependant, de « petites choses » peuvent être réalisées. Nous souhaitons 1 agenda. Les améliorations temporaires ne sauraient être satisfaisantes.</p> <p data-bbox="465 820 1590 884">La directrice insiste : la situation de la classe externalisée ne saurait être pérennisée. 3 bâtiments de 50 logements vont être livrés, entraînant de nouveaux arrivants.</p> <p data-bbox="465 906 1621 970">Saadi Naït-Chalal, RPE, précise que les simples échanges verbaux ne sont pas valables. Le mail envoyé à la mairie est resté sans réponse. Il existe des demandes urgentes.</p> <p data-bbox="465 992 1326 1024">Mme Samama indique n'a pas eu de retour non plus suite au mail.</p> <p data-bbox="465 1046 1581 1110">M. Naït-Chalal, du groupe « travaux », indique que les travaux de démolition du 32-34 avenue de l'Europe sont provisoirement interrompus.</p> <hr/> <p data-bbox="465 1184 936 1216">Point à l'OJ à la demande des RPE.</p> <p data-bbox="465 1238 1653 1455">François Decaen, président du conseil local des écoles de la Tour d'Auvergne, rappelle que la FCPE est apolitique. Les adhérents de l'association sont avant tout représentants des parents d'élèves pour défendre des actions au niveau local. Ils ne font pas de politique à proprement parler, sauf à entendre le terme dans son sens le plus large « ce qui a trait au collectif, à l'organisation de la Cité ». Ainsi, les RPE du conseil local entendent travailler avec la municipalité quelle que soit sa 'couleur' et ce dans le but unique de l'intérêt du bien-être des enfants.</p>	<p data-bbox="1688 188 2136 220">Problème date coupure chauffage</p> <p data-bbox="1711 590 2114 705">Mail RPE 29 mai sans réponse Nécessité d'un agenda prévisionnel.</p> <p data-bbox="1711 727 2114 791">Livraison nouveaux logements prévue donc nouveaux élèves.</p> <p data-bbox="1756 1308 2069 1372"><b>RAPPEL : la FCPE est apolitique</b></p>

Thèmes	Synthèse des débats	Conclusion / Suites à donner
<p data-bbox="185 1270 439 1369"><b>4/ Budget Municipaux</b></p>	<p data-bbox="465 140 1592 204">Les RPE indiquent ensuite leur volonté de prendre toute leur place au sein de la vie de l'école, bien au-delà de leur participation à des manifestations festives.</p> <p data-bbox="465 225 1659 456">Tout d'abord, les termes de « co-éducation », « droit de participation », « communauté éducative » revêtent un sens fort. Toutefois, il est nécessaire que les RPE soient interpellés très tôt afin de pouvoir réagir et agir pour soutenir l'école. Ils proposent, pour 2015-2016, la désignation d'un « parent-référent » auquel la direction pourra s'adresser en priorité pour toute demande. Cette personne sera chargée de relayer les infos vers les autres RPE en fonction des besoins. Il est ici rappelé le droit de réserve auquel sont soumis les RPE durant leur mandat.</p> <p data-bbox="465 477 1659 676">Ensuite, les RPE peuvent jouer un rôle « tampon » dans les échanges entre école et parents. En effet, il peut arriver que la communication soit plus facile de parents à parents, ceci évitant un sentiment de jugement. Pour cela, il est nécessaire que les parents de l'école soient informés de l'existence de l'association des parents d'élèves et de leur droit à être représentés / assistés lors des échanges avec l'école (particulièrement en cas de conflit ou de situation difficile).</p> <p data-bbox="465 697 1615 896">Enfin, les RPE insistent sur la nécessité de dépasser les représentations mutuelles des parents et des personnels de l'école qui sont parfois faussées. Incompréhension, peur d'être jugé de part et d'autre... Les RPE insistent sur le besoin d'information vers les parents afin qu'ils comprennent mieux l'école de leurs enfants. L'image de l'Ecole « Institution » inatteignable, avec ses codes, son fonctionnement... doit être cassée pour donner aux parents envie de s'y investir.</p> <p data-bbox="465 917 1644 981"><b>Intervention des enseignants</b> : leurs échanges avec les parents n'ont pas pour but de les juger. Ils sont toujours effectués dans un esprit de bienveillance.</p> <p data-bbox="465 1002 1615 1129"><b>Réponse des RPE</b> : certes, mais il ne faut pas négliger l'écart entre le message que l'on croit envoyer et la façon dont il est reçu par le destinataire. Certains messages, même transmis avec la meilleure des volontés, peuvent être très violents à recevoir pour les parents.</p> <p data-bbox="465 1150 1648 1254"><b>En conclusion, équipe enseignante et RPE s'accordent à dire que l'implication des parents en général est essentielle au bon fonctionnement de l'école (voire de l'Ecole dans son sens large). Celle-ci ne saurait se contenter d'être « consommée » par les parents.</b></p> <hr/> <p data-bbox="465 1326 1653 1390">L'enveloppe attribuée pour la rentrée prochaine n'est toujours pas connue. Les commandes de rentrée doivent être passées le 15 juin pour une livraison à la rentrée.</p> <p data-bbox="465 1410 1290 1439">Les crédits spécifiques aux écoles en REP sont eux maintenus.</p>	<p data-bbox="1691 240 2134 368">L'information doit parvenir aux RPE dans les meilleurs délais pour leur permettre d'intervenir en cas de besoin</p> <p data-bbox="1706 493 2119 557">Rôle tampon des RPE dans les échanges parents/école</p> <p data-bbox="1709 724 2119 788">Nécessité d'apprendre à se connaître, dépasser les a priori</p> <p data-bbox="1697 1158 2125 1222">Les parents doivent prendre leur place dans l'école</p> <p data-bbox="1697 1342 2130 1406"><b>URGENCE</b> les commandes pour 2015-2016 sont retardées</p>

Thèmes	Synthèse des débats	Conclusion / Suites à donner
<p data-bbox="232 156 441 236"><b>Coopérative scolaire</b></p> <p data-bbox="224 467 441 547"><b>Problème de transport</b></p>	<p data-bbox="465 156 969 188">200 à 300 € ont été alloués par classe.</p> <p data-bbox="465 204 904 236">Il reste environ 3 000 € en caisse.</p> <p data-bbox="465 252 1305 284">Des gilets jaunes ont été achetés pour les adultes (3 par classe).</p> <p data-bbox="465 300 1653 403">1 gilet jaune pour chaque enfant représente une dépense de 1 000€ environ. En réalité, les besoins se limitent à 2 à 3 classes, l'ensemble des classes n'effectuant jamais de sortie le même jour.</p> <p data-bbox="465 475 1133 507">Ce sujet est évoqué suite à celui des gilets jaunes :</p> <p data-bbox="465 523 1411 555">Sortie du jeudi 21 mai 2015. Château de Breteuil – Choisel – Chevreuse.</p> <p data-bbox="465 571 1344 603">Distance = 50 km, durée de transport indiquée par Mappy = 57 min.</p> <p data-bbox="465 619 1568 691">2 classes concernées : Annie Aulaire et Anne-Cécile Corre (MS), soit 44 élèves et 10 adultes accompagnateurs.</p> <p data-bbox="465 707 1637 842">Départ de l'école vers 9h20. Un problème d'embouteillage bloque le car. Il est environ 11h quand le car s'arrête. Il est en panne. De la fumée s'échappant de l'arrière du car, les enfants sont évacués. Il n'y a pas de gilets jaunes à disposition, le conducteur n'a ni portable ni GPS.</p> <p data-bbox="465 858 1512 890">L'école est prévenue immédiatement par les enseignantes ainsi que les secours.</p> <p data-bbox="465 906 1635 978">La gendarmerie et la DDE se présentent 20 min plus tard. Le car de remplacement met lui plus d'1 heure pour rejoindre le groupe.</p> <p data-bbox="465 994 1653 1066">Arrivée au château à 12h50. Les enfants ont passé la matinée dans le car ou sur le bord de la route.</p> <p data-bbox="465 1082 1630 1114">Le groupe pique-nique rapidement, visite les jardins avec les vitrines ainsi que le château.</p> <p data-bbox="465 1129 1641 1225">Le départ se fait à 16h pour le retour vers l'école. A nouveau, des embouteillages et une erreur d'itinéraire rendent le voyage beaucoup trop long : il est 18h30 passées à l'arrivée à l'école.</p> <p data-bbox="465 1241 1664 1377">La directrice informe que le conducteur du car se serait vu confier cette mission au dernier moment. Il n'a pas eu le temps de préparer le voyage. Elle déplore le manque d'information de la société CHAMBON vers son personnel, mais également le manque de matériel pour la sécurité.</p>	<p data-bbox="1715 204 2107 268">Relancer Mme Vignon pour le financement</p> <p data-bbox="1704 284 2123 355">Evaluer la possibilité d'un achat par les RPE</p> <p data-bbox="1693 722 2130 826">Les cars effectuant du transport d'enfants n'ont pas l'obligation de posséder des gilets de sécurité.</p> <p data-bbox="1704 1289 2119 1321">Défauts de la société Chambon</p>



Thèmes	Synthèse des débats	Conclusion / Suites à donner
<p data-bbox="331 528 439 563">PEDT</p> <p data-bbox="174 839 439 922">Organisation du temps scolaire</p> <p data-bbox="159 1018 385 1098">7/ Questions diverses</p>	<p data-bbox="465 156 1585 355">Les RPE maternelle de la Tour d'Auvergne ne demandent pas le vote de cette motion, estimant que les TAP se sont relativement bien déroulés dans l'école. Ils accordent cependant le mérite de cette réussite aux personnels de loisirs en place et remercient Aurora Nardy et son équipe. En effet, grâce à leur professionnalisme et leur grande implication, les enfants ont pu bénéficier d'ateliers de qualité dans des conditions de sécurité optimum.</p> <p data-bbox="465 376 1664 507">Toutefois, les RPE rappellent qu'ils ont soutenu le mouvement de grève du début d'année et que d'autres écoles n'ont pas eu autant de chance que la nôtre. Ils dénoncent donc le manque évident de moyens humains et financiers, nécessaires à la bonne mise en place des TAP.</p> <p data-bbox="465 528 1648 659">Les RPE insistent également sur la nécessité d'un PEDT de qualité pour la ville, auquel est conditionné le versement des aides de l'Etat. Ils regrettent que le comité de suivi mis en place par la ville ne corresponde pas à une vraie concertation de tous les acteurs, le PEDT ayant déjà été validé par le DASEN.</p> <p data-bbox="465 679 1626 746"><b>Aurora Nardy intervient</b> : le PEDT ne peut pas avoir été validé, il n'est pas sorti. En tous cas, les équipes de loisirs n'en sont pas informées.</p> <p data-bbox="465 767 1552 799"><b>Les RPE corrigent</b> : un <b>projet</b> a été présenté au DASEN, ce dernier l'a déjà validé.</p> <p data-bbox="465 863 1335 895">Elle reste la même pour 2015-2016 = TAPs le vendredi après-midi.</p> <hr data-bbox="465 951 1664 954"/> <p data-bbox="465 1023 891 1054">Actions des RPE en 2014-2015 :</p> <ul data-bbox="510 1070 1547 1201" style="list-style-type: none"> <li>- Fête de printemps,</li> <li>- Petits artistes : ce projet a dû être annulé, mais les RPE espèrent pouvoir le proposer à nouveau l'année prochaine,</li> <li>- Kits scolaires pour les élèves entrant en CP à la rentrée 2015.</li> </ul> <p data-bbox="465 1222 1592 1289">Nathalie Marlin, trésorière de l'association, précise que la fête de printemps ayant bien fonctionné, un montant compris entre 400 et 600 euros sera versé à l'école maternelle.</p> <p data-bbox="465 1406 779 1437">La séance est terminée.</p>	<p data-bbox="1720 156 2107 220">Remerciements à l'équipe de loisirs</p> <p data-bbox="1704 392 2123 456">Manque de moyens humains et financiers</p> <p data-bbox="1832 571 1989 603">Nécessaire.</p> <p data-bbox="1693 624 2134 655">Manque de concertation déploré :</p> <p data-bbox="1798 676 2074 708">⇒ <b>Projet déjà validé</b></p> <p data-bbox="1783 874 2045 938">Pas de changement en 2015-2016</p> <p data-bbox="1742 1158 2085 1222">Don RPE prévu à l'école : entre 400 et 600 €</p>

# ANNEXES

Colombes, le 28 mai 2015



Ecole Maternelle de La Tour  
d'Auvergne

10 rue de Legnano 92700 Colombes

☎ 01 56 47 19 80

✉ 0920642y@ac-versailles.fr

## CONSEIL D'ECOLE DU LUNDI 1<sup>er</sup> JUIN 2015

Madame, Monsieur,

Le dernier conseil d'école de l'année scolaire 2014-2015 se réunira le

**Lundi 1<sup>er</sup> Juin à 18 heures dans la petite salle du réfectoire de l'école élémentaire.**

Avec à l'ordre du jour :

- 1- Vie de l'école (bilan et perspectives)
- 2- Travaux pour 2015-2016
- 3- Rôle et fonction des représentants des parents d'élèves
- 4- Budgets municipaux et coopérative
- 5- Fête de l'école
- 6- Rythmes scolaires
- 7- Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Madame Bouchouicha,  
directrice

# GLOSSAIRE

**APC** = Les **Activités Pédagogiques Complémentaires** s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire. Elles se déroulent par groupes restreints d'élèves. Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité, éventuellement en articulation avec les activités périscolaires.

Les activités pédagogiques complémentaires permettent :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
- une aide au travail personnel ;
- la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le PEDT.

**ATSEM** = les **Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles** sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Les agents spécialisés des écoles maternelles participent à la communauté éducative.

Le nombre de postes par classe n'est pas fixé par la loi. Si la présence d'un agent à un moment donné dans la semaine est obligatoire, **il appartient au maire de décider combien de temps l'ATSEM est présent dans les différentes classes de maternelles** (de quelques heures à 100 % du temps scolaire).

Afin de compléter leur temps de travail, la semaine scolaire ne comptant que 27 heures, les ATSEM sont souvent chargés de l'entretien des locaux après la classe, ainsi que de la surveillance de la restauration scolaire.

**CE** = **Conseil d'Ecole**. Plus d'info cliquez ici : [Conseil Ecole](#)

**DASEN** = **Directeur Académique des Services de l'Education Nationale**

**DDE** = **Direction Départementale de l'Equipement**

**FCPE** = **Fédération des Conseils de Parents d'élèves**

**Maître G** = **maitre spécialisé chargé des aides à dominante rééducative**. Le travail d'un maître G consiste à faire évoluer le rapport de l'élève à l'école : lui donner envie d'apprendre, l'aider à dépasser ses craintes, à avoir confiance en lui, l'aider à ajuster ses conduites corporelles, émotionnelles et intellectuelles. L'objectif est de permettre à l'élève d'opérer des transformations de ses conduites et de ses modes de pensée vers un mode de fonctionnement plus adapté aux attentes de l'école. Il s'agit d'aider l'enfant à s'adapter aux exigences scolaires et à devenir autonome.

**PEDT** = le **Projet Educatif de Territoire** formalise une démarche permettant aux communes et aux EPCI volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

**PMI** = la **Protection Maternelle et Infantile** est un système de protection de la mère et de l'enfant. Elle est actuellement gérée par le Conseil départemental. Ainsi, elle se situe souvent dans les centres médico-sociaux. Cela permet notamment un travail en étroite collaboration entre infirmiers en puériculture, psychologues, médecins de PMI, sages-femmes de PMI, assistants de service social et éducateurs de jeunes enfants.

**RASED** = Le **Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté** dispense des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en grande difficulté. Ces aides sont pédagogiques ou rééducatives. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves

**REP** = Réseau Education Prioritaire

**RPE** = Représentants des Parents d'Elèves

**TAP** = Temps d'Activités Périscolaires

**TPS – PS – MS- GS** = niveaux des classes : Toute Petite Section – Petite Section – Moyenne Section  
– Grande Section

# QUI CONTACTER?

Une équipe de professionnels, composée d'éducateurs spécialisés, de psychologues cliniciens et de conseillères en économie sociale et familiales, est à votre disposition.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter le secrétariat, du lundi au vendredi, entre 9h30 et 18h00 au :

☎ **01.41.19.43.79**  
ou au **06.28.84.64.94**

# INFORMATIONS

**Réussite Educative**  
22, rue Arago - 92700 Colombes

Secrétariat du dispositif  
de réussite éducative  
01 41 19 43 79

**Bus 378**, arrêts « Ecoles du Petit-Colombes » ou  
« Egalité »

**Bus 176**, arrêt « Gros Grès »

**Bus 566**, arrêts « Gros Grès » ou « Ostyn »



*Pas toujours facile d'être parent,  
Pas si facile d'être un enfant !*



# REUSSITE EDUCATIVE A COLOMBES



Avec le soutien de l'Acse



## QUI PEUT EN BENEFCIER?

Le dispositif de la Réussite Educative s'adresse **aux enfants 2 à 16 ans et à leurs parents.**

### LES ENFANTS QUI :

- rencontrent des difficultés à l'école.
- se sentent mal dans la classe ou avec les autres.
- ont des envies qu'ils n'arrivent pas à réaliser.
- ont des capacités qu'ils n'arrivent pas à exprimer.
- présentent des difficultés de comportement.
- rencontrent des difficultés à la maison.
- ont besoin d'être soutenus pour traverser les événements de la vie.

### LES PARENTS QUI :

- s'inquiètent pour l'avenir de leurs enfants.
- souhaitent être écoutés, conseillés et soutenus.
- ont des questions sur leur rôle de parent.
- ont besoin d'être accompagnés pour traverser les événements de la vie.

## QUELS TYPES D'ACCOMPAGNEMENTS ?

### POUR LES ENFANTS

- Ecoute et accompagnement personnalisé.
- Accompagnement et /ou orientation vers les structures adaptées selon les besoins et les demandes (éducative, sociale et psychologique).
- Orientation pour du soutien scolaire.
- Organisation d'une activité de loisirs correspondant aux besoins de l'enfant.
- Permanences de psychologue (« Point Ecoute ») au sein des collèges.
- Accompagnement dans la résolution de problèmes de santé handicapant la réussite scolaire (vue, audition, troubles des apprentissages...).
- Actions éducatives dans les écoles.

### POUR LES PARENTS

- Soutenir leur place et leur rôle de parent.
- Ecoute et accompagnement personnalisés.
- Accompagnement et orientation vers les structures adaptées selon les besoins et les demandes (éducative, sociale et psychologique).
- Accéder à un espace de parole individuel ou en groupe (groupe de parole).
- Médiation scolaire en cas de dialogue difficile avec l'école.
- Accompagnement de la famille dans la résolution des conflits familiaux.

Ou toute action susceptible d'aider les parents, les enfants et les adolescents dans la résolution de leurs difficultés et questionnements...

[La confidentialité des informations est assurée.](#)

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, chaque personne inscrite dans le dispositif bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui la concernent, qu'elle pourra exercer en s'adressant à l'équipe de la Réussite Educative. Elle pourra également s'opposer au traitement des données la concernant.



Message du 29/05/15 09:37

De : nathalie.marlin

> A : "Yves PIQUE"

> Copie à : "Bernadette Samama", "Leila LEGHMARA", "Academie La Tour D'Auvergne Mat", "Saadi", audrey.fonfria, "Sheherazade NID"

> Objet : Feedback Visite Maternelle Tour d'Auvergne

Bonjour Monsieur Pique,

Je me permets de revenir vers vous suite à notre entrevue lors de la visite des locaux de la maternelle Tour d'Auvergne du 17 Avril 2015. Dans le but de pouvoir faire un retour aux parents d'élèves, pourriez-vous nous renseigner quant à une possible planification des travaux à effectuer?

Vous trouverez ci-dessous une synthèse sur les besoins de travaux évoqués lors de cette visite.

Gros travaux :

- Extension => En attente de la nouvelle sectorisation afin d'évaluer et prévoir l'ensemble les travaux qui seront nécessaire au sein de l'école.
- Fenêtres => Les fenêtres sont d'origine et nécessitent une mise aux normes afin de permettre aux enfants de travailler dans les meilleures conditions possible
- Aération => À déterminer si une mise aux normes est nécessaire pour VMC

Petits travaux :

- Révision total des stores
- Révision des joints des fenêtres des classes de maternelle
- Réparer les fenêtres qui ne s'ouvrent plus et ne permettent plus l'aération des classes
- Déplacer les étagères du centre de loisirs afin de redéfinir un nouveau périmètre ce qui permettra, en parti, d'accueillir plus d'élèves dans ce périmètre fermé au lieu de les mettre dans un couloir
- A Prévoir également :
- Point d'eau + fontaine au sein de la cantine pour les équipes du centre de loisirs afin d'éviter de s'éloigner des enfants pour se laver les mains par exemple.
- Accès lavabo près de la classe de GS se trouvant en élémentaire (demander validation Mme Mestres)
- Petit toilette adapté aux petits au sein de l'élémentaire (près de la classe)
- Des caches (voiles / buissons) sur le grillage de la cour pour protéger les enfants des regards extérieurs.

N'hésitez surtout pas à nous contacter en cas de besoin, nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Encore une fois, un grand merci pour votre temps et l'attention que vous portez à nos demandes.

Dans l'attente de votre retour,

Bien cordialement,

Mme Marlin-Lemaire